



UNIVERSITE  
GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

00001794

N°... U.G.B/SG/ DSOS/CSB/rns

Saint-Louis, le **30 SEP. 2020**

LE RECTEUR,

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ

## NOTE D'INFORMATION

(Année académique 2020/2021)

**Objet : dépôt des demandes d'admission en régime salarié.**

Il est porté à la connaissance des personnes intéressées que les dossiers de demande d'admission seront reçus, au bureau du courrier du Rectorat, du **jeudi 01 octobre 2020 à 08 heures au vendredi 30 octobre 2020 à 17 heures.**

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- 5. une demande manuscrite adressée à Monsieur le Recteur ;**
- 6. des copies légalisées de l'attestation de réussite et du relevé de notes du dernier diplôme ;**
- 7. des copies légalisées de l'attestation de réussite et du relevé de notes du baccalauréat ;**
- 8. Un ordre de service (autorisation du supérieur).**

**LARGE DIFFUSION**



**P. Ousmane THARE**